

Hongrie : le retour des années 1930 ?

lundi 9 mai 2011, par [RENK Hans-Peter](#) (Date de rédaction antérieure : 8 mai 2011).

Le gouvernement hongrois de Viktor Orban a pris, en janvier 2011, la présidence de l'Union européenne, avec une loi sur la presse très autoritaire (le Conseil de la presse est monopolisé par le FIDESZ, le parti de droite au pouvoir). Autre facteur inquiétant : l'existence du Jobbik, parti d'extrême-droite anti-sémite et anti-Rom ; ses groupes paramilitaires terrorisent la population Rom en toute impunité.

Viktor Orban ne s'est pas arrêté en si « bon » chemin. Le 18 avril 2011, le Parlement - 262 sièges au FIDESZ et aux démocrates-chrétiens, 44 au Jobbik, 80 aux sociaux-démocrates et aux Verts - a approuvé une nouvelle Constitution. Le Jobbik a voté contre ce texte, la peine de mort n'y figurant pas (!) ; les autres partis ont boycotté le scrutin.

Se référant aux « valeurs chrétiennes », cette Constitution renoue de fait avec la dictature national-conservatrice de l'amiral Miklós Horthy (1919-1944). En effet, il y est dit que « l'autodétermination de l'Etat hongrois a cessé le 19 mars 1944 » (date du remplacement de Horthy par Ferenc Salazsi, le chef des Croix-Fléchées nazies) et aurait été rétablie « le 2 mai 1990 » (séance inaugurale du premier Parlement post-« communiste »).

Voici quelques-unes des clauses de ce texte :

- Le terme « République » - dont la proclamation (1945) fut contestée par la droite et la hiérarchie catholique - est remplacé par « Hongrie » ; la cour suprême reprend son nom (Curie) d'avant 1918.
- Il y a restriction du droit de vote pour les « *personnes à capacité mentale limitée* ».
- L'intangibilité de la vie : « *la vie du fœtus doit être protégée à partir du moment de sa conception* » - ce qui laisse augurer l'abolition du droit à l'avortement.
- La famille y est définie comme « *l'union d'un homme et d'une femme* », sans référence aux couples non-mariés (hétéro ou homosexuels) et aux familles monoparentales.
- L'Etat « *s'efforcera d'accorder la sécurité sociale aux personnes qui développent une activité utile à la communauté* ».
- Un Conseil budgétaire (monopolisé par le FIDESZ) a droit de veto sur le budget voté par le Parlement. Dans ce cas, le président de la République - un ami de Viktor Orban - pourra dissoudre le Parlement.
- Une révision constitutionnelle exige une majorité de 2/3 des parlementaires ;
- Les minorités hongroises (Serbie, Slovaquie, Roumanie) reçoivent la nationalité hongroise. Les tensions avec les pays voisins sont donc programmées.

L'opposition pourra-t-elle entraver ce coup de barre « à droite toute » ? Rien de moins sûr. En effet, la gauche du gouvernement s'est discréditée en appliquant des politiques d'austérité « made in FMI » - que la droite a dénoncées pour revenir au pouvoir afin de mieux les appliquer elle-même !

Hans-Peter Renk

P.-S.

* Paru en Suisse dans « solidarités » n°187 (08/05/2011), p. 7.